

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPÉISME

Rome - Novembre 1963

L'UNIVERSALITE DE L'EGLISE

(voir en p. 6 "La seconde session du Concile Vatican II")



MOUVEMENT EUROPEEN

PRESIDENTS D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-Kalergi, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMAN, († 1963), Paul Henri SPAAK.

Président. M. Maurice Faure.

Vice-Président. sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

Secrétaire Général: Robert van SCHENDEL.

CONSEIL INTERNATIONAL

Membres: délégués des organisations internationales et nationales adhérentes.

BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Président: M. Maurice FAURE.

Vice-Président: sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

Membres: M.A. ALERS, Baron BOEL, MM. Georges BOHY, Alfred BOREL, René COURTIN, Henry CRAVATTE, Fritz ERLER, Lord GLADWYN, MM. John MYND, F. JOCKIN, E. MAJONICA, René MAYER, J.H.C. MOLENAAR, Franco NOBILI, Georges PESMAZOGLU, André PHILIP, André VOISIN et Terje WOLD.

Secrétaire Général: Robert van SCHENDEL

CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président: M. Georges BOHY.

I. Organisations membres du Mouvement Européen.

A. Internationales:

Associations Européenne des Enseignants	A. ALERS
Centre d'Action Européenne Fédéraliste	
Président du Comité Fédéral	Henri BRUGMANS
Président du Comité Executif	André VOISIN
Conseil des Communes d'Europe	Henry CRAVATTE
Conseil Parlementaire du Mouvement Européen	Georges BOHY
Ligue Européenne de Coopération Economique	Baron BOEL
Mouvement Libéral pour l'Europe Unie	René DREZE
Mouvement Gauche Européenne	André PHILIP
Nouvelles Equipes Internationales	Théo LEFEVRE
Union des Résistants pour une Europe Unie	Jean KREHER

B. Nationales:

Conseil allemand, autrichien, belge, britannique, danois, français, grec, irlandais, italien, luxembourgeois, néerlandais, norvégien, suédois, suisse, turc; comité albanais, bulgare, hongrois, polonais, roumain, tchéco-slovaque et des pays baltes.

II Organisations associées au Mouvement Européen.

Organisations européennes de la C.I.S.L.

Bureau Syndical Européen - C.I.S.L.

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève)	Denis de ROUGEMONT, Directeur
Collège d'Europe (Bruges)	Etienne de la VALLEE POUSSIN
Commission de l'Europe Centrale et Orientale	Henri BRUGMANS, Recteur

SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

Bruxelles, 4, avenue d'Auderghem., 57 1 - tél. 35.01.94

EUROPEAN BULLETIN

ENGLISH SUPPLEMENT OF THE REVIEW "BULLETIN EUROPEEN"

POLAND

PARTY AGRICULTURAL COMMITTEES

In an effort to achieve more party control over agriculture, the Central Committee has established a Committee for Agricultural Affairs. Headed by Politburo member Edward Ochab, the committee held its first full session in Warsaw in July.

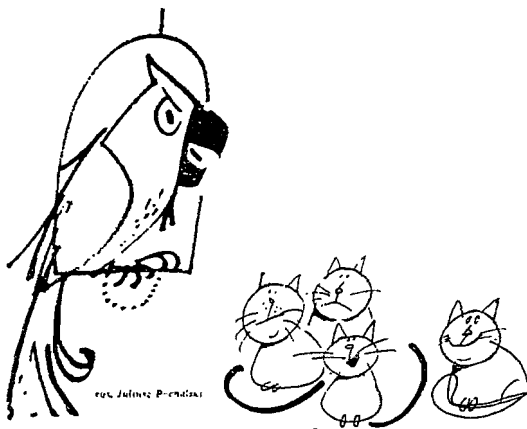
Other agricultural committees have been established by the provincial and district party organizations. Their purpose, according to *Trybuna Ludu* is "to coordinate the operations of institutions directly or indirectly connected with agriculture... as well as to supervise the implementation of party and government directives aimed at insuring the correct development of agricultural production and associated industries." The committees will also play "an important part in strengthening the socialist sector of agriculture (state and collective farms) and developing the Agricultural Circles."

The Polish agricultural committees resemble the new party organizations set up in the Soviet Union and other Soviet-bloc countries in recent months to permit more central political control over in the agricultural sector.

LUBLIN ANNIVERSARY

The anniversary of the proclamation of the Lublin Manifesto on July 22, 1944, the first legal act of the communist government in Poland, is observed by the regime as "the day of Poland's rebirth." This year's holiday editorial in the party paper *Trybuna Ludu* (Warsaw) called the intervening 19 years of communist rule "the most colorful and fruitful period in Poland's thousand-year history."

However, another article in the same issue took a gloomier look at



«It's absolutely certain she'll be good because she's imported».

Szpilki (Warsaw)

the realities of contemporary Poland. "In our country, splendid projects stand next to... villages where time has all but stopped. New and beautiful forms of coexistence exist side by side with egotism and sometimes even common fraud. The edifice of socialist interhuman relations is going up very slowly..."

RURAL YOUTH UNION

A plenum of the Central Board of the Rural Youth Union was held in Warsaw on July 24. The Union has a total membership of over 667,000, organized in 24,386 "circles," but only about 20 percent of rural youth belongs to it. About seven percent of the members of the Union belong to the communist party, and about three percent to the United Peasant Party.

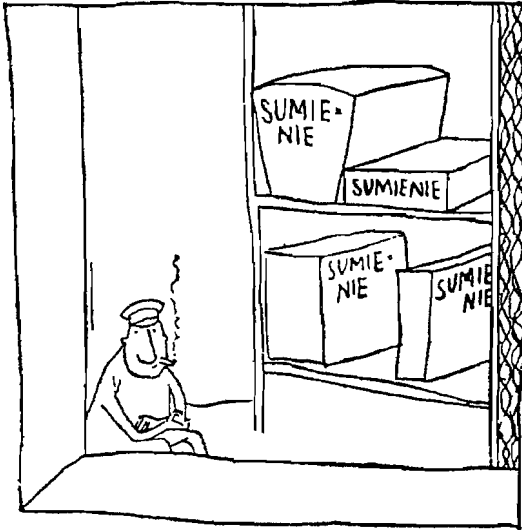
At the meeting, RYU chairman Jozef Tejma resigned his post because of the demands of his work for the Central Committee of the communist party. Kazimierz Barcikowski was elected to replace him.

TRADE PACT WITH FRANCE

A three-year (1963-1965) trade protocol has been signed between Poland and France covering the exchange of goods "mainly in the area of investments." (Radio Warsaw) Polish exports will total \$ 40 million, French exports \$ 30 million. Poland will export grain silos, complete slaughter house equipment, trawlers, railway trucks, textiles and coal. France will sell Poland machines, electrical equipment, iron ore, steel products, textiles and various food products.

A PAP dispatch characterized the protocol as "very important" and "a novelty." It pointed out that not only was it the first long-term trade deal made with France, but that it marked the first time Poland had contracted to sell complete industrial plants, floating stocks, and machinery. The article also saw the agreement as offsetting the decline in Polish coal exports to France which began in 1958.

PRZECHOWALNIA BAGAZU



In the baggage room, the packages are all marked "Conscience".

Polityka (Warsaw)

of several ocean-going ships, Albania's trade deficit was \$4.5 million. (Neue Zürcher Zeitung).

NEW PLANTS

With appropriate pomp and ceremony, construction was begun on four new plants in July, and another was commissioned. Ceremonies were held on the construction sites of a phosphorous fertilizer plant in Lac, a cement plant in Kruja, a bitumen and coke works in Stalin Town, and a paper mill in Lushnje. Among those present were Lo Shih-kao, Chinese ambassador to Albania; Li Ming-shan, commercial counsellor, and Yu Tienching, first secretary of the Chinese Embassy.

Three of the plants will be built with Chinese assistance. Addressing the gathering at the site of the fertilizer plant in Lac, Politburo member S. Koleka said that the plant would open a new period in the history of the chemical industry in Albania, and that it testified to the spirit of internationalism of the fraternal Chinese people. (Radio Tirana).

CHINA HAILED AS LIBERATOR

The 36th anniversary of the Chinese People's Liberation Army was celebrated with fanfare on August 1. At a meeting organized by the Peoples Defense Ministry and the Albanian-Chinese Friendship League, Major General Dilaver Poci of the Albanian People's Army affirmed that "the Albanian Party of Labor and all the Albanian people who, under the guidance of comrade Enver Hoxha, have waged and now wage a resolute struggle against the Khrushchev and Tito anti-Marxist group, and who resolutely defend the purity of the ideas of Marxism-Leninism, greatly, appreciate the role of the Chinese People's Republic, the Chinese Communist Party and comrade Mao-Tse-tung. They are proud of having such strong and sincere friends."

Noting China's "great influence on the countries of Africa, Asia and Latin America," he declared that "China has now become a decisive

factor in the preservation of peace and in the liberation of subjected peoples."

TRADE PACT WITH ITALY

A trade protocol for 1963 was signed between the Albanian People's Republic and the Italian Republic in Tirana on July 12. According to the pact, Albania will supply Italy with crude oil, bitumen, iron-nickel ore, chromium ore, sea-salt, various hides, and timber products. Italian exports to Albania are to include metals, various kinds of cable, lubricant and vegetable oils, chemicals, medicines, certain types of machinery and spare parts.

FAVORABLE TRADE BALANCE

For the first time in the history of their relations, Albania has established a favorable balance of trade with Italy. In 1962 Albania's exports to Italy exceeded imports by \$350,000. In 1961, because of the purchase

AN ALBANIAN NAVY?

Two years after the Soviet Union withdrew her naval units from Albanian ports, Albania claims to have produced a navy of its own. A series of articles in the Democratic Front daily Bashkimi reports that Albanian waters are now impenetrable to foreign craft.

"Powerful and swift submarine units guard our coastline day and night" and are capable of intercepting any and all trespassers. While the number of Albania submarines was not divulged, the reporter, in describing the maneuvers he witnessed, tells of seeing "two similar craft on the horizon."

At the time of the Russian withdrawal, it was reported that eight submarines and one tender had been removed from the island of Sasseno

J I A

outside Vlore. Rumors at that time hinted that the Albanians kept by force several Soviet vessels, but the rumors were never confirmed. As for the Albanian ships, maintenance has been no problem. According to the report, 'the repairs on our fleet have always been successfully carried out, despite the hopes of N. Khrushchev and his group that the fleet would encounter difficulties.'

UNDERWATER PROPAGANDA

The series also contained an interesting account of the training of submarine crews. Despite the limitations of space on the craft, agit-prop personnel apparently follow the Albanian sailor even underwater. The deputy commandant of the ship is responsible for political work on board; the third-in-command teaches the history of the Albanian party and of the international communist movement, while one of the crew members is secretary of the party cell on the ship.

The article also revealed that "our country now possesses our own marine school of higher education." Commenting enthusiastically on the excellent record of Albanian navy training, the reporter added with obvious satisfaction that "among those who are completing the third course this year are students whom N. Khrushchev expelled from the Soviet schools. They are precisely those who Mikoyan reported (at the 22nd Congress) had been put in prison on their return to Albania. Of those who had 'gone to prison,' many have completed higher education and today have become commanders of ships."

**BELGIAN COMMUNISTS VISIT
TIRANA**

On July 20 Jacques Grippa, first secretary of the Brussels regional secretariat of the Belgian Communist Party, arrived in Albania at the invitation of the Albanian Party of La-

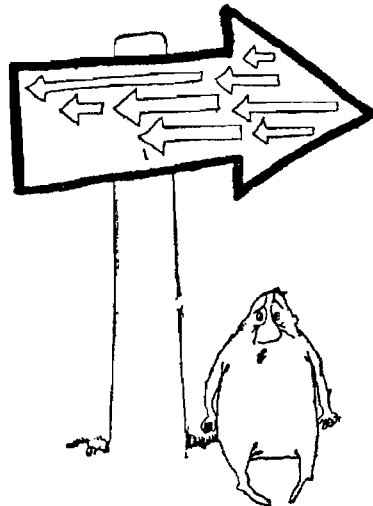
bor's Central Committee. Although the visit was officially termed a vacation, Grippa and his associates, including Henri Glineur, a founder of the Belgian Communist party, met with Enver Hoxha and party officials to discuss the situation in the international communist movement. It was reported that the talks revealed complete agreement on the matters discussed. (Radio Tirana).

While the leaders of most West European communist parties have presented a united front in support of the Russians in the Sino-Soviet controversy, there are many indications of criticism and dissension below the surface. The most notable split has occurred within the small Belgian party whose pro-Chinese faction, led by Grippa, was expelled from the party at the congress in Antwerp last April. The pro-Chinese group, which constituted a large part of the Brussels branch, then "expelled" the communist deputy for that region, claiming that, in following the more orthodox party leadership, he no longer represented

the interests of the Brussels communists.

In a Radio Tirana interview Grippa loudly castigated the "revisionists," saying that their "so-called 'struggle for the defense of peace' is simply capitulation to imperialism and encouragement to aggression. . . . Their attacks on Albania and Socialist China are, in fact, a great help to the 'psychological department' of the aggressive imperialists. Their so-called 'party line' is an attempt to save the rotten and dying capitalist system by mystifying the working class. . . . Before long," he asserted, "the revisionists who usurp the name of communists will be swept away from the workers' movement. . . . The defeat of modern revisionism. . . is necessary for the correct waging of the struggle for immediate demands against capitalism and its effects and for insuring final victory."

While in Tirana, Grippa and his party placed a wreath on the monument of Josef Stalin in Skanderbeg Square. (Radio Tirana).



Polityka (Warsaw)

KALEIDOSCOPE

EAST GERMANY

BUILDING "FULL-SCALE SOCIALISM"

Starting a long speech to the People's Chamber on July 31, First Secretary Ulbricht sounded as if he were going to outline a new plan for the "full-scale building of socialism within the all-round consolidation of the German worker-peasant state." But the speech turned out to be another collection of demands for increased productivity, interspersed with attacks on West Germany and with predictions that it was only a matter of time before the GDR would "surpass imperialist West Germany in the level of labor productivity."

Ulbricht contended that the standard of living in the GDR was equal to that of the leading countries of Europe. However, "everyone knows that currently it is not yet possible to satisfy all the desires and needs of our citizens. These desires are manifold: beautiful clothes, nutrition, modern apartments, travel, the utilization of high-quality technical consumer goods—all these are entirely normal needs which, of course, are increasingly satisfied with the development of productive forces."

For the present, Ulbricht promised an increase in bonuses for night work, longer maternity leave, and extra vacations—dependent on fulfillment of plan targets and a real "love of work" in the factories.

Although he failed to mention the new plan directives for industry he discussed them in another speech before the State Council, which was considering the "Directive for the New Economic System of Planning and Management of the National Economy." Ulbricht said: "The new economic system of planning and management by effecting the complete conformity of social needs with the interests of the individual and enterprise collectives, is plowing deeper into the soil of political mass work in the enterprises. It is that method of management and organization of our economy which will insure the highest profit for the economy and everyone and which will, at the same time, be a great motivating factor for the further devel-

opment of our entire social life." (Neues Deutschland, July 16.)

OCTOBER ELECTIONS

On the basis of laws adopted by the People's Chamber on July 31, the State Council—the executive organ of the Chamber—ordered elections in the regions and to the People's Chamber, which is to be increased from 400 to 434 deputies. The elections will be held on October 20. (Neues Deutschland, August 2.)

The Central Committee of the party met from July 29 to 30 to endorse the actions taken at the Comecon and Warsaw Pact sessions in Moscow, and added its views on the forthcoming elections:

It is particularly important to implement guidance on the production principle in all fields of mass work.

This guidance method makes it possible to utilize the advantages of the socialist production methods in every way and truly to make the work for and with the people the principal goal... It is the noblest duty of all party members to take the lead in the struggle for high productivity in all fields and to set an example. . . . The Central Committee proposes to hold the elections under the main slogan: "Everything for Our Socialist Republic—to the Benefit of Society, to the Benefit of Each Individual."

The Central Committee also struck another blow at the "leftist secta-

rian, dogmatic and nationalist concepts" of the Chinese Communist Party, and reasserted the stand of "our party in fraternal loyalty together with the CPSU and the other communist and workers' parties to the common general principles of the communist world movement."

GLOBKE "SENTENCED" TO LIFE IMPRISONMENT

The GDR Supreme Court sentenced Dr. Hans Globke, State Secretary in the West German government, to life imprisonment at hard labor. The decision was delivered on July 23 after a trial in which the defendant was absent, and in which only the prosecution presented evidence.

The official East German news agency, ADN, gave the following version of the July 19 proceedings:

GDR Prosecutor-General Streit, in his speech, said it had definitely been established by evidence that the accused was guilty of "deliberately taking part in the commission of the most dreadful crimes against peace, war crimes, crimes against humanity, and the murder of millions of people." Streit said that the obligation under valid international law to prosecute war criminals is binding on both German states. As West Germany is shielding war criminals and entrusting them with important key positions, the GDR must take all steps to prevent the criminals of yesterday from committing new crimes.



The angel of peace tries to police General De Gaulle and his nuclear program: « Just a minute. Don't you know there's a law against excessive noise »

Nepszabadsag (Budapest)

Deux départs que l'Europe déplore

LES DEMISSIONS DU "GRAND CHANCELIER" CONRAD ADENAUER

ET D'UN AMI SINCÈRE DE L'EUROPE, M. HAROLD MACMILLAN



Luidwig Erhard

En ce mois d'octobre 1963, après la disparition de Robert Schuman, le « Père de l'Europe », en septembre, les Européistes ont à déplorer les démissions d'un des plus grands des leurs, le chancelier Conrad Adenauer et d'un ami sincère, le premier britannique M. Harold MacMillan.

Conrad Adenauer n'en reste pas moins sur la scène politique

Après quatorze ans d'activité en tant que Chancelier de la République Fédérale, Conrad Adenauer a présenté officiellement au Président de la République M. Lübke ses démissions de Premier Ministre Fédéral le 11 octobre. La lettre de démission précisait: « Je démissionne de ma charge de Chancelier de la Ré-

publique Fédérale d'Allemagne à partir du 15 octobre 1963 ».

Mais Adenauer n'a pas l'intention de se retirer de la vie politique. Malgré son grand âge, 87 ans, ce grand vieillard n'a pas perdu l'énergie que bien des jeunes hommes lui envieraient. En fait, en octobre 1959, notre revue publiait à l'occasion de son 83ème anniversaire, quelques lignes qui disaient: « ...En général, à un certain âge, les hommes d'Etat, même les plus brillants, se retirent de la scène publique pour se consacrer à quelque « hobby ». (Voir la peinture de Sir Winston Churchill). Mais le grand Chancelier n'a pas encore l'âge des « dadas ». De stature aussi droite, qu'est vif et droit son esprit... ». Quelques lignes qui pourraient être datées d'aujourd'hui. Conrad Adenauer est un homme qui ne vieillit pas, et qui, comme Robert Schuman, autre apôtre de l'euro-péisme et du rapprochement franco-allemand, consacra ses forces, jusqu'à son dernier souffle, à la grande cause pour laquelle il s'est battu dans les dures années qui ont suivi le dernier conflit: union et paix en Europe. Conrad Adenauer conserve en effet son siège au Parlement et restera Président national du parti démocrate-chrétien.

L'union du monde

Dans un programme du second canal de la télévision allemande intitulé « L'opinion du monde », les « elder statesmen », les hommes d'Etat vétérans d'Occident ont exprimé la haute opinion qu'ils ont de l'oeuvre du grand Chancelier. M. Anthony Eden, ancien Premier britannique, maintenant Lord Avon, soulignant que Conrad Adenauer avait poursuivi deux objectifs: ramener le bien-être dans son Pays et contribuer



Conrad Adenauer

à l'unification européenne, a précisé: « ...une chose me remplit de joie. Ma génération a vu deux guerres mondiales. Rien ne peut nous donner pour l'avenir de garantie plus sure que les relations amicales franco-allemandes stimulées avec tant d'ardeur par le Chancelier ».

M. Paul Reynaud, ancien Président du Conseil des Ministres de France, a affirmé que lors de toutes ses rencontres avec le Chancelier fédéral, il s'était toujours trouvé d'accord avec lui sur les problèmes européens, les questions de l'OTAN et les rapports franco-allemands avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il a ajouté que le Chancelier s'étant maintenant libéré de la routine du chef de gouvernement, pourra faire profiter les jeunes générations de son expérience et de son exemple.

Le général Dwight D. Eisenhower, a dit de son côté: « Une chose est certaine: par la force des choses il sera au rang des grands hommes les plus admirés de l'histoire allemande et du monde occidental car il a été l'un des plus ardents défenseurs de la liberté, de l'indépendance et de la dignité humaine... ».

Dans une interview, le Chan-

celier a précisé quelle sera désormais son activité: « Je serai à disposition de la Chambre fédérale toutes les fois que mon groupe me le demandera. Je suis chef du Parti et nous verrons au mois de mars prochain si je le resterai. Alors je déciderai également si je me représenterai ou non aux élections du Bundestag en 1965 ».

sont ces derniers qui ont jeté les premiers germes et les racines de cette étroite association entre nos deux peuples.

J'étais récemment à Rome et ce dicton m'est venu à l'esprit que nous connaissons tous: Rome n'a pas été construite en un jour. De même, l'Europe ne peut pas être édiflée en un jour. Nous devons seulement garder le but en vue et la volonté de l'atteindre et nous devons avoir de la patience: ne jamais nous arrêter, mais poursuivre constamment notre marche dans cette voie. Nous créerons alors cette Europe et la création de cette Europe est d'une importance exceptionnelle dans le monde agité où nous vivons.

Le chancelier Adenauer fait le point de la politique étrangère

« Je ne juge les Russes qu'à leurs actes, je ne crois pas à leurs paroles + L'URSS s'est imposée une trop lourde tâche... »

Avant de remettre ses démissions le Chancelier Adenauer a fait, le 1er octobre 1963, une conférence politique devant l'Assemblée annuelle de l'Association des groupements démocratiques qui s'est tenue à Bad-Godsberg, et dont voici quelques extraits.

« Il résulte de la situation géographique de l'Allemagne et plus encore de l'évolution de l'Histoire qui a fait de l'U.R.S.S. un Etat exceptionnellement puissant, que tant qu'existeront des difficultés dans le monde, l'avenir du peuple allemand ne peut être assuré que par le maintien de son union avec l'Ouest. J'ai compris après la guerre 1914-1918 que l'Allemagne devait suivre le chemin la rapprochant de l'Ouest et il était pour moi parfaitement clair, dès 1925, que nous ne pouvions suivre ce chemin qu'en nous réconciliant avec la France. Il n'est pas possible de faire l'Europe sans cette réconciliation entre l'Allemagne et la France. Cette voie de la réconciliation avec la France devait être suivie pour opposer une digue solide aux pressions de l'Est et pour sauver en même temps l'Europe occidentale et reconstituer l'unité européenne. Le destin a voulu que la France et l'Allemagne soient voisines et d'autre part que nous nous trouvions maintenant confrontés avec l'énorme puissance russe qui est toujours expansive et ne recule devant aucune agression. La France et l'Allemagne seraient les premières victimes d'une telle agression si l'on en venait là. Quoi donc de plus inadéquat pour ces deux Etats que de

s'unir afin de constituer un barrage solide vis-à-vis de l'Union soviétique et aussi de la guerre froide. Tel était le but et je crois que nous l'avons atteint.

Mais nous savons tous par nos propres expériences qu'une amitié doit être constamment reconquise et qu'elle s'évanouit si on la laisse se refroidir. C'est pourquoi je vous demande d'avoir à coeur de ne pas laisser se refroidir cette amitié avec la France, mais au contraire de l'entretenir. Il se trouve que nous sommes des peuples voisins, qui ont été longtemps des ennemis, qui connaissent mieux réciproquement leurs vertus et leurs défauts que des hommes soi-disant amis. Il en a été de même pour les Français et pour nous. Je puis vous assurer une chose: c'est que le peuple français — il ne s'agit en l'occurrence nullement d'une alliance et d'une amitié franco-allemande qui ne reposeraient que sur de Gaulle et sur moi-même — et le peuple allemand sont plus proches l'un de l'autre que ne le seront jamais deux autres peuples d'Europe ou du monde. Si étrange que cela puisse paraître, mes expériences en France m'ont montré qu'une bonne part de cette amitié vient de la conduite des prisonniers de guerre allemands en France. Ce

Seuls les actes comptent

Je ne veux pas, à une telle occasion, faire preuve de trop de pessimisme; mais nous devons aussi nous garder de trop d'optimisme. Des conversations sur la détente ne restent que des conversations. Je ne juge les Russes qu'à leurs actes, je ne crois pas à leurs paroles. Il va de soi que je ne suis pas un ennemi irréductible de la Russie soviétique. Pourquoi le serais-je? Je suis convaincu que le peuple russe possède aujourd'hui encore des forces très bienfaisantes. Mais, en aucun cas, je ne ferai confiance à l'actuel régime de l'Union soviétique avant qu'il ait démontré sa volonté de paix par des actes. La Russie connaît de grosses difficultés économiques. Elle s'est imposée une tâche énorme. Elle veut s'armer vis-à-vis de l'Ouest y compris les Etats-Unis, elle veut aussi être forte vis-à-vis de la Chine rouge et elle veut néanmoins relever le standard de vie de sa propre population. Cela est trop pour l'U.R.S.S., c'est plus qu'elle ne peut faire.

Représentez-vous un instant ce que cela signifie de vouloir faire de la Sibirie orientale, un territoire de 7 millions de kilomètres carrés, une digue de protection contre une infiltration de la Chine rouge. Les Etats-Unis ont une surface de 12 millions de kilomètres carrés. Si vous songez que

cette charge s'est maintenant ajoutée à celles que la Russie doit supporter pour son armement vis-à-vis de l'Ouest, j'aurai à peine besoin de souligner que ce n'est pas sans nécessité impérieuse que l'Union soviétique achète, pour des millions, des céréales pour maintenir sa population en vie.



M. Harold Mac Millan

Aide à l'U.R.S.S.

Je pourrais vous signaler toute une série d'indices, tirés de sources russes — ne provenant pas de déductions ou combinaisons européennes — démontrant clairement que l'U.R.S.S. ne saurait réaliser les tâches que je vous ai énumérées sans aide intensive de la part de l'Ouest. Et cela nous pose la question cruciale, que devons-nous faire? Devons-nous édifier pour la Russie une puissante industrie chimique afin qu'elle puisse avant tout disposer des engrais synthétiques qui permettront de nourrir sa population, devons-nous faire d'autres efforts qu'elle n'est pas en mesure de fournir elle-même? Je pense que poser cette question c'est y répondre et que tous le pays de l'Ouest, qui se montrent prêts à mettre des maintenant l'U.R.S.S. en état de devenir pour nous un ennemi vraiment dangereux, commettent une lourde faute.

Je ne crois pas que nous aurons une guerre nucléaire. Je ne le crois pas parce que l'U.R.S.S. sait exactement qu'une telle guerre serait aussi sa propre fin. Mais je suis absolument convaincu que toute guerre, menée avec un armement conventionnel, aboutirait à une guerre nucléaire et c'est pourquoi nous devons obtenir de l'U.R.S.S. des preuves tangibles de son amour de la paix vis-à-vis de l'Europe et aussi vis-à-vis d'autres pays avant de pouvoir lui faire confiance. Et cela comporte aussi, en ce qui concerne l'Allemagne, en ce qui concerne la zone soviétique, le droit de libre disposition qui est accordé à chaque tribu africaine. Il doit en être de même pour Berlin-Est. Car, ne nous laissons pas abuser: Berlin ne sera pas en sécurité même si ses voies d'accès sont garanties par un pacte quelconque, sans que l'Allemagne soit réunifiée. Berlin ne sera en sécurité que lorsque la zone soviétique recevra, elle aussi, le droit de libre disposition et je suis convaincu, à cent pour cent, qu'elle se prononcera alors pour la réunification ».

M. Ludwig Erhard élu Chancelier fédéral

Le professeur Erhard, ancien ministre de l'économie dans les cinq premiers gouvernements allemands a été élu en remplacement du Chancelier Conrad Adenauer le 16 octobre, devant un Bundestag archi-comble, par 279 voix contre 180 et 24 abstension. Le vote s'est déroulé sans aucune surprise. La coalition chrétienne démocrate-libérale disposant de la majorité absolue et le cabinet ayant été constitué avec l'appui des libéraux. le professeur Erhard pouvait compter sur une confortable avance. Notons toutefois que les abstentions viennent certainement des rangs de la C.D.U. et de la F.D.P., les socialistes ayant tous voté contre. La proclamation des résultats a été saluée par de vigoureux applaudissements sur les bancs chrétiens démocrates et libéraux; M. Adenauer assis au premier rang du groupe C.D.U., ne s'y est pas associé. L'ancien chan-

celier a toutefois ensuite serré la main du nouvel élu.

Nous voulons espérer que le nouveau Chancelier continuera sur la voie de son illustre prédécesseur, mais bien des appréhensions se manifestent parmi les européens. Excellent économiste, on dit toutefois que M. Ludwig Erhard a surtout recueilli les lauriers qui reviennent en fait à la ténacité et au labeur des ouvriers et des industriels allemands. Certains milieux expriment la crainte que, fort de l'étonnant redressement de son Pays, dont il semble se croire un peu trop le principal artisan, il ne persiste dans la politique qui tend à inclure sans examen la Grande Bretagne dans le Marché Commun.

Sir Home succède à M. Harold Mac Millan

Ceci nous amène à considérer le second départ que l'europhisme déplore: celui de M. Harold Mac Millan qui, malade, a présenté lui aussi ses démissions dans la première quinzaine d'octobre. On sait que M. Mac Millan



Sir Home

avait toujours été favorable au rapprochement de l'Angleterre avec le continent. On a dit qu'il

La seconde session du

Concile Vatican II

Les quatre points du Concile:

- 1) La connaissance de l'Eglise 2) La réforme de l'Eglise
3) L'unité entre les Chrétiens 4) Le colloque entre l'Eglise et le monde contemporain.

Le 29 septembre s'est ouverte à Saint-Pierre de Rome sous la haute autorité de Paul VI la seconde session du Concile Vatican II, convoqué par son éminent prédécesseur Jean XXIII. La solennelle séance d'inauguration s'est déroulée avec une sérénité majestueuse, présents les 2470 Pères conciliaires et un nombre volontairement restreint de fidèles. Du reste, la grande Basilique conçue en pleine Renaissance et qui sem-

blait alors de proportions gigantesques est devenue bien petite pour la Chrétienté du XXe siècle destinée à l'expansion universelle.

Des les premières heures du matin, la « queue » pour l'entrée s'était sagement ordonné sur la place, où les colonnades du Bernin s'ouvrent largement pour accueillir les foules pieuses. La cérémonie présentait tout le faste austère que la circonstance exigeait: les évêques mitrés, arti-

sans de l'Eglise de demain avec leurs riches parements, les patriarches, la tête couverte du voile retombant sur leurs épaules se détachaient au milieu de l'Assemblée des Pères. On remarquait la haute figure de Mgr. Slipyi entouré de 18 évêques ukrainiens, le cardinal Myszynski et, au premier rang, avec Mgr. Willebrands du Secrétariat de l'Union des Chrétiens, les deux prélats russes Vitali Borovoi et Jakov Ilic, qui devaient entendre le Saint-Père parler un peu plus tard, dans son allocution, d'unité, mais aussi de l'existence de l'Eglise de la *souffrance*. Manquaient en effet, au Concile, outre quelques Pères conciliaires polonais et hongrois, outre les grandes figures du cardinal Mindszenty, Primat de Hongrie, de Mgr. Beran, Archevêque de Prague, de Mgr. Marton, le seul évêque qui reste à la Roumanie, bien d'autres grands prélats de l'Eglise du Silence.

Toutes les lumières resplendissaient quand le Saint-Père fit son entrée dans la Basilique. Transporté sous le portique en Chaise gestatoire, Paul VI avait voulu en effet, par humilité, traverser à pied la salle du Concile.

Après la messe dédiée à saint Michel Archange le Pape a prononcé, en latin son allocution qui débutait comme suit:

« Salut à vous Frères bien-aimés en Jésus-Christ, que nous avons appelé de toutes les parties du monde, partout où la Sainte Eglise catholique a étendu son ordonnance hiérarchique. Salut à vous qui, accueillant notre appel, êtes accourus pour célébrer avec nous la seconde session du Concile Oecuménique Vatican II (que nous avons la joie d'inaugurer aujourd'hui sous l'égide de l'archange saint Michel, céleste protecteur du peuple de Dieu) ».

(suite de la p. 5)

était peut-être le seul Anglais sincèrement convaincu des « chances » de l'Europe, le seul Anglais de « bonne volonté » vis-à-vis de la politique d'union européenne. Encore que sa politique de rapprochement n'ait pas été couronnée par le succès, l'Europe le voit s'en aller avec un vif regret. Trop de motifs, indépendants de la « bonne volonté » du Premier s'opposaient et s'opposent encore à une claire entente entre la Grande Bretagne et les Six. L'Angleterre est un Pays farouchement traditionaliste. Le MEC doit signifier, dès que possible, union politique, et une nation qui demeure fidèle à son régime monarchique, à ses traditions politiques, est plus qu'une autre éloignée des concessions qu'il nous faudra un jour consentir pour nous unir. Du reste, en cette première phase de sa formation, l'Europe ne renie pas la grande île qui a joué — bon gré mal gré — un rôle de premier plan dans son histoire, même si, rouchement repliée dans son iso-

lement orgueilleux, elle s'est constamment désolidarisée des grands problèmes historiques qui ont coûté au continent tant de sang et tant de tourments, n'intervenant que forcée par les événements: l'histoire actuelle la contraint, une fois de plus, à intervenir sans conviction dans une contingence politique qu'elle n'a pas voulu mais qu'elle doit subir: entre les trois blocs, U.R.S.S., Etats-Unis et Europe unie, l'Angleterre peut jouer un rôle utile d'intermédiaire, de modératrice: une longue expérience politique, son prestige de grand puissance peuvent être utiles à l'Europe. Et quand, dans ce domaine, la Grande Bretagne aura forgé, avec le temps, ces liens et ces traditions qui lui sont chers, sans doute saura-t-elle renoncer sans effort à une politique périmée.

L'Europe tout entière espère que Lord Home, nouveau Premier britannique dont M. Mac Millan a suggéré ou approuvé le choix, saura continuer sur la voie où son prédécesseur s'était engagé en toute loyauté.

Un mystère d'unité

Et, célébrant la majesté accueillante de l'Eglise, le Saint-Père a continué :

« Oh! que le nom d'« Ecclesia », congrégation de convocation, convient bien à cette solennelle et fraternelle assemblée, convenue d'Orient et d'Occident, des contrées australes aux septentrionales (...) Oh! quel mystère d'unité resplendit au-dessus d'un autre mystère de catholicité; et ce spectacle d'universalité évoque l'origine apostolique ici fidèlement reproduite et célébrée ».

La grande question de l'unification

Le Saint-Père a ensuite particulièrement insisté sur un point qu'il avait déjà indiqué comme un des objectifs principaux du Concile, alors qu'il n'était encore qu'Archevêque de Milan, la nécessité de lancer un appel aux frères séparés « pour leur réintégration dans l'unique Eglise vraiment catholique et apostolique »...

« Nous ne négligerons pas la grande question de l'unification dans un même bercail de tous ceux qui croient en Jésus-Christ et veulent être les membres de son Eglise que Toi, Jean, as indiquée comme la Maison du Père, ouverte à tous, afin que le déroulement de cette session du Concile promu et inauguré par Toi, avance avec une fidèle cohérence sur les sentiers que Tu as tracés et puisse, avec l'aide de Dieu, arriver au but que Tu as si ardemment espéré et désiré ».

Les quatre points principaux du Concile

Paul VI les a énumérés comme suit :

- 1) La connaissance de l'Eglise;
- 2) La réforme de l'Eglise;
- 3) L'unité entre les Chrétiens;
- 4) Le colloque entre l'Eglise et le monde contemporain.

Connaissance et réforme de l'Eglise, parce que « ce n'est qu'après cette oeuvre d'interne sanctification que l'Eglise pourra montrer son visage au monde entier, en disant; qui me voit, voit le Christ ». Mais il n'est pas dit que cette réforme doit être en contradiction avec la tradition: « La réforme à laquelle tend le Concile n'est pas un bouleversement de la vie présente de l'Eglise, une rupture avec ses traditions en ce qu'elle a d'essentiel et de vénérable, mais plutôt un hommage à cette tradition dans le fait même qu'elle veut être dépouillée de toute manifestations caduque et défectueuse, pour être pure et féconde ».

Les Frères séparés

A propos de la liturgie Sacrée, autre thème de la seconde session, Paul VI est revenu sur la question des frères séparés :

« Un troisième but qui intéresse ce Concile et constitue, dans un sens, son drame spiri-

tuel... est celui qui regarde "les autres chrétiens". ceux qui croient en Jésus-Christ, mais que nous n'avons pas le bonheur d'avoir pour compagnons dans la parfaite unité du Christ que seule l'Eglise catholique peut leur offrir... (...) Quelle est l'attitude du Concile à l'égard de ces foules de Frères séparés et de possible pluralisme dans les explications de l'unité? Elle est claire. La convocation de ce Concile est caractéristique également à ce point de vue. Il tend à une oecuménité qui voudrait être totale, universelle. (...) Ce Concile, tout en appelant et comptant et accueillant dans le bercail du Christ les brebis qui le composent et lui appartiennent à juste et plein titre, ouvre les portes, hausse la voix, attend anxieusement les nombreuses brebis du Christ qui ne sont par encore au bercail. C'est donc un Concile d'invitation, d'attente confiante en une plus large et fraternelle participation à son authentique oecuménité ».

LE MONDE MODERNE

« Où sont nos frères des Nations où l'Eglise est combattue? ♦ Sur nous pèse tout ce que nous savons et plus encore ce qu'il ne nous est pas donné de savoir. »

A propos du quatrième objectif du Concile, celui qui regarde le dialogue avec le monde moderne, Paul VI n'a pas manqué de souligner qu'il y a de nombreux problèmes à résoudre. Et, notamment, un des problèmes les plus graves de l'Eglise actuelle :

« Somme-nous aveugles de ne

pas voir toutes les places vides de cette assemblée? Où sont les Frères de nations où l'Eglise est combattue, et dans quelles conditions se trouve l'Eglise en ces territoires? A ce souvenir, pèse sur notre pensée tout ce que nous savons et plus encore tout ce qu'il ne nous est pas donné de savoir tant à l'égard de la sacrée hiérarchie qu'à l'égard des Religieux et des Religieuses et de tant de nos fils, vivant dans la crainte, soumis à des vexations, privations et oppressions à cause de leur fidélité au Christ et à l'Eglise. Que de tristesse pour ces douleurs, et quelle affliction de voir que dans certains Pays la liberté religieuse, comme bien d'autres droits fondamentaux sont bafoués par des principes et des méthodes d'intolérance politique, raciale ou antireligieuse.



Le coeur souffre à devoir constater qu'il y ait encore dans le monde tant d'injustices contre l'honnête et libre profession de sa propre foi religieuse. Mais loin d'exprimer nos lamentations en paroles acerbes, nous voulons encore exhorter franchement et humainement ceux qui peuvent être les responsables de ceci à renoncer noblement à leur hostilité injustifiée envers la religion catholique, dont les adeptes ne doivent pas être considérés comme des ennemis ou des citoyens infidèles, mais plutôt comme des membres honnêtes et laborieux de la société civile à laquelle ils appartiennent. Aux catholiques qui souffrent à cause de leur foi, nous envoyons en cette occasion, notre pensée affectueuse et nous invoquons pour eux un particulier réconfort divin ».

«L'Eglise regarde le monde avec compréhension et admiration...»

A propos du dialogue entre l'Eglise et le monde moderne, le Saint-Père a dit: « Que le monde le sache, l'Eglise le regarde avec une profonde compréhension, une sincère admiration et avec l'intention non de le conquérir, mais de le servir, non de le mépriser, mais de le valoriser; non de le condamner, mais de le reconforter et de le sauver »...

Et précisant d'ailleurs Paul VI a dit: « L'Eglise regarde les hommes de culture, les savants, les artistes: et pour eux aussi l'Eglise a grande estime et grand désir d'accueillir leurs expériences, de reconforter leur pensée, de protéger leur liberté, d'épanouir dans la joie des sphères lumineuses de la Parole et de la Grâce divine le ferment de leur esprit tourmenté.

Elle regarde les travailleurs, la dignité de leurs personnes et de leur labeur, la légitimité de leurs espoirs, le besoin d'amélioration sociale et d'élévation intérieure qui les afflige encore tant, la mission qui peut leur être reconnue de créer un monde nouveau d'hommes libres et frères... ».

PAUL VI POUR L'EUROPE

Il n'y a que quelques mois encore, quand S. S. Jean XXIII déjà mortellement atteint n'en continuait pas moins avec une rare fermeté d'âme à exercer l'apostolat spirituel qui le poussait à mettre l'accent sur la mission universaliste de l'Eglise, la politique de charité et d'ouverture universelle qu'il pratiquait aussi bien vers l'Ouest que vers l'Est et vers les pays sous-développés n'avait pas été sans inquiéter le monde occidental et beaucoup se demandaient si elle n'aboutissait pas à un reniement des attaches de l'Eglise avec notre civilisation.

Le message que S.S. Paul VI a adressé cet été aux membres du 37ème Congrès de la Fédération Catholique des Universitaires italiens a dissipé tous les doutes qui avaient pu s'élever contre la politique vaticane. Voici notamment quelques passages significatifs de la lettre du Saint-Père.

«Il faut résoudre positivement la grande question de l'unité européenne.»

«...Le thème de votre Congrès était « culture et unité européenne », justement considéré par vous comme l'une des plus vives préoccupations de l'heure présente.

Le choix même de ce thème montre que l'attention portée à la

culture ne vous détache pas des réalités historiques et sociales où vous êtes appelés à vivre, mais bien plutôt vous insère, en votre qualité d'intellectuels et de catholiques, au coeur de la vie contemporaine, et vous en fait considérer le déroulement, non pas comme des spectateurs détachés, comme des dilettantes, mais comme des acteurs engagés sur la scène du monde, appelés à y exercer, avec des responsabilités, la fonction qui leur est propre, comme des hommes qui ont une pensée vivante et sont prêts à lui rendre témoignage, à la diffuser, à la mettre en oeuvre.

Nous sommes en effet persuadés que la grande question de l'unité européenne c'est un devoir désormais de lui apporter une solution positive, dans une mesure et sous une forme qu'il ne nous appartient pas de suggérer, de la part des sociétés nationales qui composent notre continent, et nous pensons que



c'est le devoir de chaque citoyen de lui donner son accord de principe et, autant que possible, son appui effectif.

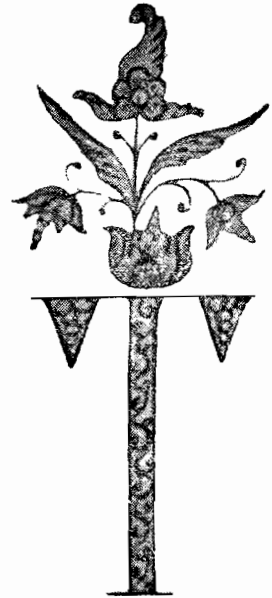
Nous sommes également persuadés que la solution de ce problème exige bien sûr une série de mesures d'unification sur divers plans, économique, technique, militaire et politique, mais qu'elle réclame tout autant la formation d'une mentalité unitaire, la diffusion d'une culture commune; sans cela on ne pourra pas réaliser vraiment l'unité de l'Europe. Si on la réalise dans certains secteurs déterminés, elle sera une somme d'éléments juxtaposés étrangers les uns aux autres, sinon peut-être réciproquement contradictoires: phénomène incomplet et fragile, s'il n'est pas trompeur et illusoire. Vous avez mis en évidence cet aspect fondamental de l'unification européenne, c'est-à-dire montré combien il est nécessaire que le processus effectif et positif de cette unification soit alimenté par une culture générale communautaire, et soit tourné vers elle.

Nous avons en outre la conviction que la Foi catholique peut être un coefficient d'une valeur incomparable pour communiquer sa vitalité spirituelle à

la culture fondamentale unitaire qui devrait assurer l'animation d'une Europe socialement et politiquement unifiée.

Le catholicisme malheureusement ne couvre plus qu'en partie l'aire européenne, et la chrétienté ne la couvre pas non plus tout entière aujourd'hui. Il est certain cependant que toute l'Europe doit au patrimoine traditionnel de la religion du Christ la supériorité de ses moeurs juridiques, la noblesse des grandes idées de son humanisme et la richesse des principes distinctifs et vivifiants de sa civilisation. Le jour où l'Europe répudierait son patrimoine fondamental idéologique elle cesserait d'être elle-même. La parole apparemment paradoxale de l'historien anglais Belloc reste vraie, qui établit une équation entre la foi catholique et l'Europe. Rosmini de son temps avait déjà dit quelques chose de semblable. Et votre apport sera certainement positif si vous savez faire passer cette parole dans les activités de la culture et des contacts internationaux, usant toujours des égards qui sont dûs à ceux qui n'ont pas la chance de partager votre foi religieuse, et accueillant justement leur collaboration locale et positive...

normalement consultés et écoutés, appelés à apporter les informations sur lesquelles pourra s'appuyer une décision éclairée. Ainsi, grâce à une authentique démocratie, l'harmonisation est acquise entre les deux mouvements complémentaires de personnalisation et de socialisation.



Chaque homme participe, c'est-à-dire prend sa part de responsabilités, dans l'élaboration d'un destin commun qui commande en partie la réalisation de son destin personnel. D'une part, le mouvement de personnalisation permet à chacun de s'épanouir conformément aux exigences de sa nature intelligente et libre, la société étant ordonnée à la personne et non l'inverse. D'autre part, en vertu du mouvement de socialisation, le corps social poursuit sa fin qui est le bien commun temporel: préfiguration et préparation pour les hommes rachetés de cette société des Saints à laquelle est destiné le corps mystique du Christ. Ainsi entendue, la démocratie peut se reconnaître en tout régime qui n'est pas totalitaire.

La Démocratie : tout régime qui n'est pas totalitaire

D'autre part, dans une lettre aux participants des cinquantièmes semaines sociales dont lecture a été donnée à l'ouverture de celles-ci, le 9 juillet à Caen, Paul VI déclare: «un note caractéristique du monde moderne c'est le mouvement de socialisation qui se manifeste par la multiplication et l'enchevêtrement d'associations et de groupes d'intérêts. Ici encore un dialogue est indispensable». Et d'ajouter «la

même nécessité de dialogue s'impose enfin dans les rapports entre les corps intermédiaires et l'Etat. Les décisions majeures, quand il s'agit de l'aménagement de l'économie nationale ou de territoires, de l'équilibre entre les divers secteurs, de l'expansion à normaliser, sont du domaine de l'autorité publique, car il s'agit du bien commun. Mais les groupements intermédiaires sociaux ou économiques seront

L'ÉVOLUTION DE

On sait que la pratique de l'hospitalité était généralement observée par les peuples de l'antiquité. Le fait même que cette pratique était caractéristique de ces époques reculées ne laisse aucun doute sur sa connexion intrinsèque avec les formes les moins avancées de vie sociale. A notre époque, on la rencontre, de façon analogue, là où les institutions civiles n'ont pas atteint le plus haut niveau de progrès; et, dans une même nation, elle est souvent encore vivante en partie dans les campagnes, tandis que dans les villes elle est bien plus rare. Comment ce fait s'explique-t-il et se concilie-t-il avec le fait que les relations entre les divers peuples tendent naturellement à s'accroître avec l'illumination des consciences et le progrès civil? Un examen attentif nous permettra de résoudre cette apparente contradiction.

L'institution de l'hospitalité ne peut être entendue qu'en fonction de la condition primitive de l'étranger; laquelle, à son tour, ne peut être bien comprise que si l'on prend en considération les principes qui informent les sociétés primitives.

Le lien primitif qui groupe les hommes en relations de coexistence est la relation de parenté; et la communauté du sang, qui détermine la formation ethnique, donne également le principe régulateur de la conduite: qui se résume dans la solidarité des composants d'un même groupe. Ainsi ce n'est que parce qu'il appartient à un groupe que l'individu a des droits et des devoirs; et il ne les a que vis-à-vis des autres membres du même groupe. A l'origine, comme aujourd'hui encore chez les peuples qui n'ont pas dépassé les premiers stades du développement, l'étranger est entièrement dépourvu de toute reconnaissance juridique. Son intronisation dans la vie civile et politique de la communauté aurait alors à peu près le même sens que, dans notre société, une intronisation étrangère dans la vie de la famille.

La reconnaissance de la capacité civile de l'étranger suppose, comme l'a remarqué Jhering, la séparation nette du droit public et du droit privé (1). Mais ces deux branches sont en principe confondues; et la loi ne se conçoit que comme un accord valide pour les membres du même groupe, si bien que son efficacité protectrice ne s'étend qu'à eux seuls.

C'est pourquoi le bannissement fut considéré dans l'antiquité comme l'un des pires châtimens

Tandis que se multiplient les signes avant-coureur de la décadence de l'organisation unitaire du monde entier, il peut être intéressant de voir comment se manifeste l'évolution historique du traitement réservé aux étrangers.

entre tous. Quiconque était exclu, pour de graves délits qu'il avait commis, du groupe auquel il appartenait, perdait absolument tous ses droits; chacun pouvait le tuer impunément. Etre déclaré étranger équivalait donc presque, à l'origine, à une condamnation à mort (2); et même à des époques de vie sociale plus développée, on permettait parfois aux criminels d'abandonner leur patrie en arrêtant du même coup la procédure pénale.

En tout cas, un véritable droit d'émigration ne se rencontre que chez les peuples qui ont atteint un certain degré de civilisation. Dans l'abandon volontaire de son propre pays on voyait, au début, une violation des obligations de l'individu envers la communauté; laquelle se défendait en conséquence contre cet affaiblissement, soit par des interdictions absolues, soit par des obstacles de tout genre, en particulier d'ordre patrimonial, dressés contre quiconque voulait émigrer. Ce n'est qu'à une époque peu éloignée de la nôtre que furent abolis les droits spéciaux d'émigration (*destractus personalis, gabella emigrationis*; allem. *Abschoss, Abzugsgeld*); et dans la majeure partie des Etats modernes, l'obligation du service militaire est désormais à peu près le seul vestige de ce lien primitif.

D'autre part, de quelque façon qu'un individu se fût éloigné de son groupe d'origine, c'est à-dire même s'il n'avait pas été expulsé ou banni, par le simple fait de son éloignement il perdait la possibilité de recevoir n'importe quel appui ou secours. Il s'était en effet de la sorte sous-



L VECCHIO

L' HOSPITALITÉ

irs de l'unification européenne, prélude d'une or-
tressant de tracer une esquisse, même sommaire,
rangers depuis les temps les plus reculés.

trait aux charges que la solidarité primitive imposait vis-à-vis des autres membres et ceux-ci étaient exonérés à leur tour de toute obligation de protection, même si des difficultés matérielles ne venaient pas s'y opposer.

L'étranger se trouvait donc ainsi dépourvu de tous côtés de protection juridique; il n'était pas une personne; et sa condition, du point de vue juridique (*sub specie juris*), était analogue à celle d'un animal errant (3).

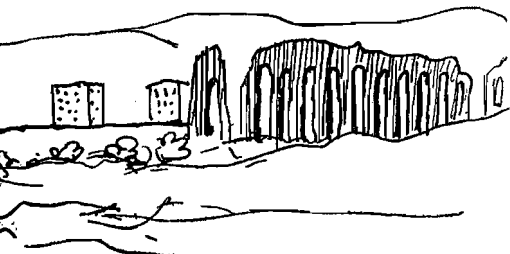
La condition économique de l'étranger était également extraordinairement précaire. Même si les comminatoires susdits ne l'avaient pas dépouillé de son avoir, l'éloignement de sa patrie entraînait une impossibilité absolue d'en tirer profit; soit en raison du peu d'importance de la propriété mobilière en un temps d'industrie très restreinte, soit en raison de la difficulté des transports. A quoi s'ajoutait — en connexion avec sa condition juridique subordonnée — la difficulté d'exercer ses aptitudes avec profit en pays étranger; si bien que tout concourait à rendre insoutenable également du point de vue économique la condition de l'étranger, jeté à l'aventure, dépourvu tous droits et moyens de subsistance.

En effet, et en confirmation de ce qui précède, on peut noter que si l'histoire primitive nous offre des exemples nombreux et importants de *migrations collectives*, (ou accomplies spontanément par des populations désireuses de trouver un meilleur établissement, ou résultant d'expulsions violentes), les cas d'émigration individuelle étaient dans l'antiquité très rares et ne parvinrent

à constituer une véritable *catégorie historique* qu'en des temps de civilisation avancée.

La coïncidence (aussi verbale: *xénos, hostis, gastis*, etc.) des concepts d'«étranger» et «ennemi» est bien connue. Mais il ne faut pas l'entendre dans le sens d'une haine sauvage contre tout étranger. Une telle interprétation serait absolument fantaisiste, n'ayant aucune justification, ni psychologique, ni historique; et bien des faits (de quelques uns nous parlerons tout à l'heure) la contredisent expressément. La signification de cette coïncidence n'est que celle qui dérive de ce que nous venons de dire: à savoir que l'étranger ne peut rien invoquer pour sa propre défense sinon la force ou le secours divin et il est hors-la-loi parce qu'il est hors de sa propre communauté. Il y eut certainement à l'origine une méfiance assez vive contre l'étranger; qui s'était déjà rendu grandement suspect du fait qu'il avait laissé son groupe natal et qu'il pouvait, au cas où il y retournait, suggérer par ses récits incursions et rapines. Mais il n'existe absolument aucune preuve d'une période historique où l'homme en tant qu'individu ait été vraiment *hominis lupus*; et l'on ne saurait certes pas se contenter, à ce propos, des références mythologiques citées par Jhering dans l'ouvrage mentionné ci-dessus. Selon toute probabilité, la guerre fut la première forme de rencontre entre les hommes *en tant que races*; mais de cette rencontre ne pouvaient manquer de naître (comme l'histoire le démontre) des relations pacifiques pendant ces mêmes entreprises guerrières et ensuite comme résultat de la conquête.

Individuellement, le voyageur, l'homme venu de loin, ne sachant rien du pays, faible et dépourvu de tout ne pouvait pas avoir envie de nuire, car il ne pouvait espérer non salut que de la tolérance et de la miséricorde d'autrui. L'extrême précarité de son état devait faire naître, même dans les âmes rudimentaires, un sentiment de compassion, ou pour le moins adoucir la cruauté de qui aurait eu l'intention de lui nuire. Pas plus qu'il ne pouvait susciter des animosités nationales, car l'individu isolé de siens avait perdu du même coup toute signification politique; l'*ergens* n'est qu'une personne physique. En lui faisant du mal on n'aurait fait aucun bien ni à soi-même ni à sa propre patrie; et déjà dans l'antiquité, nuire à un être sans défense passait pour chose vile.



Mais réellement, étant donné les conditions susdites, refuser asile à un étranger en l'abandonnant à lui-même, aurait été, plus qu'un simple manque de charité, un acte positif de cruauté: car les institutions publiques ne concédant aucun appui, sans le bienfait de l'hospitalité privée, la vie en pays étranger aurait été absolument impossible.

Et alors l'on commence à s'expliquer la naissance et l'affirmation de ce principe que nous voyons appliqué presque universellement par les peuples primitifs et que Tacite, à propos des Germains, définit par la formule bien connue: *Quemcumque mortalium arcere tecto nefas habetur*. L'étranger est sacré et les dieux veulent qu'il soit protégé. Dès l'époque homérique les Grecs attribuent à Jupiter ce même souci; et leur *Zeus xénios* devient le *Jupiter hospitalis* des Romains (Cfr. *Odyss.*, VI, 207-8; IX, 175 et 266 et suiv.; *Aen.*, I, 731). Plusieurs mythes viennent confirmer cette idée religieuse (4).

Mais pour comprendre pleinement l'origine de ce principe, il faut considérer le problème aussi à un autre point de vue. La vue d'un étranger n'excitait pas seulement la pitié, mais encore la curiosité. Déjà sa façon de se vêtir et les caractères de sa race devaient attirer l'atten-

tion sur lui. La description de sa patrie, le récit des aventures et des dangers du voyage offraient en outre pour l'esprit de ses hôtes un certain attrait en des temps où les occasions étaient rares d'avoir des nouvelles d'autres pays. Et ceci constituait déjà presque une compensation pour le service rendu, tout en contribuant à le ceindre de cette auréole de *sanctitas* dont on entourait parfois la figure de l'étranger.

Tous les motifs fantastiques et religieux de l'âme primitive devaient se réveiller à l'apparition d'un être nouveau, d'une autre race, venu de terres inconnues. L'idée que sous l'apparence de l'étranger pouvait se cacher une divinité (idée généralement répandue, comme l'attestent les poèmes d'Homère et d'Hésiode, les livres bouddhistes et la Bible même), (5) était un stimulant efficace de l'assistance hospitalière. Surtout si l'arrivée de l'étranger coïncidait avec quelque événement historique ou météorologique remarquable, ou s'il appartenait à une race plus avancée, des opinions superstitieuses se formaient aisément autour de lui et de son pouvoir. Ce qui explique le fait — observé encore aujourd'hui fréquemment chez les peuples sauvages — de la *déification* d'étrangers (6).

(A suivre)

(1) V. JHERING, *Geist des römischen Rechts*, I Th., § 16 (5. Aufl., Leipzig, 1891), p. 226.

(2) V. à ce propos N. TAMASSIA, *Dell'ospitalità (dans « Rivista italiana per le scienze giuridiche »*, Vol. XXII, 1896), p. 369; P. WILUTZKY, *Vorgeschichte des Rechts* (Berlin, 1903, III T. p. 115. V. aussi les oeuvres de A. H. POST citées infra.

(3) Ce concept a été efficacement développé par JHERING dans l'essai *Die Gastfreundschaft im Alterthum* (dans « *Deutsche Rundschau* », 1887, Heft 9). L'hospitalité primitive est ici soumise à un examen ingénieux bien que quelque peu unilatéral, qui donne à l'auteur l'occasion d'exposer ses principes de philosophie du droit, développés dans l'ouvrage *Der Zweck im Recht*. Nous nous abstenons ici d'une critique de ces principes pour nous borner à l'objet du présent essai.

(4) V., spécialement pour la Grèce: E. CURTIUS, *Die Gastfreundschaft* (Berlin, 1870); L. SCHMIDT, *Die Ethik der alten Griechen*, Bd. II (Berlin, 1882), C. V; E. CATELLANI, *Il diritto internazionale privato nell'antica Grecia* (dans « *Studi e Documenti di storia e diritto* », 1892, Fasc III); A. LEVI, *Gli accattoni nei poemi omerici* (dans « *Atti del R. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti* », T. LXII, P. II, 1902-1903). Sur les Germains de l'antiquité, on peut rappeler l'attestation de CESAR: « *Hospitem vio-*

lare fas non putant » (Commentarii de bello gallico, L. VI, C. 23), outre celle reportée ci-dessus de TACITE (Germania, C. 21). SCIPIONE AMMI-RATO, dans sa monographie *Della Hospitalità* (dans *Opuscoli*, Firenze, 1583), a groupé de nombreux exemples pour démontrer comment « les saintes lois de l'hospitalité » étaient observées par les peuples antiques, en en recommandant encore le respect pour son époque. V., pour de nombreuses observations sur divers peuples: F. LAURENT, *Etudes sur l'histoire de l'humanité*, T. I. (2e édit., Bruxelles, 1861), p. 59-61, T. II, p. 117-119, T. III, p. 67-76; E. WESTERMARCK, *The origin and development of the moral ideas*, Vol. I (London, 1906), p. 570-596; G. RICHARD, *L'évolution des moeurs* (Paris, 1925), p. 165-182. Les exceptions partielles, indiquées même par des écrivains de jadis, (par ex. G. B. VICO), n'empêchent pas que la règle de l'hospitalité, pratiquée également dans la grande majorité des cas par les peuples les plus divers, ait une signification de caractère général.

(5) Cfr. SAINT PAUL, *Ad Hebraeos*, XIII, 2: « *Hospitalitatem nolite oblivisci; per hanc enim latuerunt quidam, angelis hospitio receptis* ». Sur l'antique croyance « des voyages des dieux sous la forme humaine », v. F. M. PAGANO, *Saggi politici*, Vol. II (Napoli, 1785), *Essai IV*, C. XIX.

(6) Des exemples en sont donnés par SPENCER, *Principles of Sociology*, § 199.

Une conférence du Maestro J. N. Manzatti

La musique n'a pas de frontières

Toutes les initiatives qui tendent à permettre aux peuples européens d'approfondir la connaissance qu'ils ont de leurs cultures réciproques, méritent d'être particulièrement applaudies, car elles leur font comprendre, mieux que tout les discours, ce qui les unit et, tout en stimulant la curiosité qu'ils ont les uns des autres, les affranchissent des méfiances artificielles créées par des siècles de politique à vue étroite et de guerres. En comprenant peu à peu qu'ils s'inspirent aux mêmes sources spirituelles et artistiques, que leur sensibilité réagit fondamentalement de la même manière devant les grands problèmes de la vie, ils ne peuvent manquer de se dépeupler de tous les préjugés engendrés par l'éloignement, les habitudes de vie différentes, les intérêts divergents.

C'est donc avec une vive satisfaction que nous donnons le résumé d'une conférence prononcée par le Maestro J. N. Manzatti qui depuis des années veille avec tant de compétence et de dévouement sur l'activité de notre revue. M. Manzatti qui n'est pas seulement un journaliste de talent, mais encore un compositeur émérite et sensible et un fin mélomane, a tenu en effet à l'Université de Nijmegen, en Hollande, le 6 septembre dernier, et sur l'invitation de la Société Académique Roumaine, une conférence en langue française sur la musique roumaine et ses origines, qui a été fort applaudie et dont nous résumons ci-dessous les points essentiels. La musique des pays d'Europe a des origines communes et il serait souhaitable qu'à l'exemple de Bela Bartok et de tant d'autres grands musiciens d'Europe centrale, nos compositeurs occidentaux recherchent, dans le patrimoine commun originel que le folklore de nos pays a conservé souvent presque intact, en particulier au centre de notre continent, ces motifs populaires qui faisaient battre le coeur de nos lointains ancêtres.

« La musique n'a pas de frontières »...

C'est sur cette considération que M. Manzatti a commencé sa conférence en racontant à ce propos comment, se trouvant à Buenos Ayres, il eut la surprise d'entendre à la radio une romance de sa composition, « La belle aux yeux verts », annoncée aux auditeurs comme « vieille chanson juive d'auteur inconnu » ...et comment, quelques années plus tard, dans un restaurant parisien, il entendit exécuter cette même chanson par un violoniste tzigane qui prétendit avoir hérité de son grand-père « cette vieille romance tzigane transmise dans sa famille de père en fils... ». En fait, remarque le conférencier, « la mélodie populaire, cultivée ou demi-cultivée, une fois diffusée, perd virtuellement son créateur pour passer dans le vaste domaine de cet auteur inconnu qu'est le peuple... ».

Si l'on retrouve, dans toute l'Europe, des sources communes,

dès l'origine, en musique comme en poésie ou dans les arts plastiques, il n'en reste pas moins qu'une communauté plus étroite est surtout sensible entre des pays voisins comme, par exemple, la Roumanie, la Hongrie, la Russie, la Bulgarie, la Serbie.

« La musique roumaine est ensorcelante... » disait Bela Bartok

C'est ainsi que le grand compositeur hongrois Bela Bartok « l'un des plus savants musicologues de tous les temps et le créateur de la science folklorique moderne », affirmait, nous dit J. N. Manzatti qui le connut bien,

« qu'il avait appris le roumain par amour de la musique roumaine qu'il considérait la plus belle musique de toutes les nations de l'ancien Empire austro-hongrois et qui, même passée au crible de l'analyse absolue, est tellement ensorcelante, qu'elle peut être admirée par tous ceux qui s'intéressent à la musique en Europe ». « Dans une certaine mesure, ajoute le conférencier, les Hongrois, les Slovènes, les Roumains, ont connu quelques unes de leur chansons les plus authentiques, par l'intermédiaire de Bartok ».

Des traditions communes à tous les pays d'Europe

Remontant aux origines de la chanson populaire roumaine, le conférencier nous apprend qu'on peut la diviser dans ses grandes lignes en *colinde* ou *chansons de Noël*, *jocuri* ou *airs de danse*, *doine* ou *chansons épiques* exaltant l'amour, la nature ou la guerre, les grands thèmes humains qui sont ceux



de tous les peuples d'Europe. Il y a des *colinde* d'origine païenne, dont les sujets sont des légendes ou des ballades, et des *colindă* d'origine chrétienne appelées aussi *chansons d'étoiles*. Tantôt elles se présentent sous forme de souhaits de bonheur à l'occasion du Nouvel An, tantôt sous forme de cantiques de Noël.

Ce qui, toutefois, frappe particulièrement, est la façon dont elles étaient colportées par des jeunes gens célibataires allant de porte en porte pour en offrir l'audition, récompensée par de l'argent ou plus fréquemment dans les campagnes par une invitation à la table familiale: ce même usage se retrouve en effet dans plusieurs pays d'Europe et particulièrement en Italie avec la « chanson de quête » qui subsiste encore de nos jours dans de nombreuses régions. Les jeunes gens ou *colindatori* étaient parfois costumés et sonnaient des clochettes (un usage analogue se maintient en Sardaigne), à moins qu'ils ne fussent accompagnés de joueurs de flûte, de tambour ou de *buhai*. Or, ce *buhai*, « instrument curieux, peu musical et dont le son ressemble au beuglement du taureau », se retrouve, malgré son étrangeté, dans des pays aussi éloignés les uns des autres que la Hongrie, la France (en Provence), les Flandres, l'Espagne, l'Italie.

Certaines autres compositions sont les mêmes que celles qui ont accompagné toutes les circonstances de la vie des peuples d'Europe: berceuses, chansons nuptiales (*cântecele miseriei*), chants funèbres (*Bocet, bradul, zorile*), chansons de récolte (*cantecul secerisului*) etc... Le *bocet* est analogue aux chants funèbres de nombreux autres pays (en particulier méditerranéens) et plus spécialement au *vocero* corse. Comme en Corse, il est chanté par des pleureuses professionnelles et comme le *vocero* il est composé sur des mélodies lentes et mornes, accompagnées de gémissements qui peuvent aller jusqu'aux lamentations frénétiques du désespoir.

Quant aux danses, la plus con-

nue en Roumanie, était la *hora*, la ronde que l'on retrouve chez tous les peuples d'Europe (le mot, d'origine gréco-latine, *chorus* et *horos* devient, par exemple, *horo* chez les Bulgares *kololo* chez les Serbes, etc...).

Les instruments de toujours dans l'Europe de naguère

Les instruments étaient bien entendu tous ceux que l'Europe avait hérité de l'antiquité et qu'elle avait adoptés, et que certains de ses pays enrichirent d'apports nouveaux; cornemuse, flûte, flûte de Pan, violon, *coza*, contrebasse, tambour, clarinette, accordéon, cymbales, sans oublier le *bucium*, une trompette de bois qui pouvait atteindre 4 mètres de long et que l'on trouve également... en Suisse, sous le nom d'*alphorn*. A ce propos le conférencier précise « qu'il semble que ces trompettes de bois forment une grande famille dont la souche serait en Hindoustan ».

La parenté de la musique folklorique de peuples parfois voisins, parfois lointains...

« Mais - dit J. N. Manzatti - il me faut insister sur la parenté de la musique folklorique de peuples parfois voisins, parfois aussi très lointains. En ce qui regarde la *doïna*, Bela Bartok pense qu'elle est d'origine perso-arabe, car on trouve des mélodies semblables en Irak et en Perse. Il estime qu'il aurait été difficile que plusieurs peuples aient pu créer, en toute indépendance, la même mélodie. Il en attribue donc la paternité au plus ancien. Le *yodel* tyrolien que l'on croyait ne rencontrer que dans les vallées alpines autrichiennes ou suisses, se trouve aussi aux îles Salomon, ainsi que chez les chasseurs pygmées virtuoses de la forêt équatoriale.

« Les peuples balkaniques ont eu depuis 2.000 ans de fréquentes liaisons folkloriques. Les influences permanentes grecque,

« romaine, byzantine et orientale, surtout apportées par la longue occupation ottomane, ont amené des emprunts et des échanges réciproques. Aussi le destin très souvent commun des peuples balkaniques, les migrations d'un endroit à l'autre, ont-ils laissé des traces dans la langue, les moeurs et le folklore, en donnant naissance à un fonds commun.

« Chez les Roumains, Bulgares, Serbes, on rencontre des sujets et des attitudes identiques regardant les sacrifices, surtout dans les ballades: *Novac, Gruia, Doicin, Manole*.

« En dehors de la *hora*, de la *sârba*, de la *polca*, de la *bulgărească*, de la *ceardaș*, il y a des danses communes comme les *geamparale, răcenitza, tzami-kosul* dansées de la même façon en Dobroudja par les Roumains, et par les Bulgares, les Grecs et les Turcs. On observe les mêmes usages et les mêmes habitudes pour les fêtes du calendrier, les noces, les enterrements, les récoltes, la siccité. Tous ces usages sont d'origine païenne, hellénique, géothrace, latine.

« De son côté la musique byzantine a influencé la création folklorique. Adoptée par l'Église, formée d'un mélange de chansons de synagogues, de mélodies grecques ou de mélodies des divers peuples dominés par Byzance, elle a fini par exercer une influence profonde sur le folklore. La musique ottomane, propagée par l'occupation turque durant cinq siècles a permis aux nombreuses mélodies du Proche-Orient de pénétrer dans le folklore balkanique. Ensuite vinrent les créations qui suivirent la libération du joug ottoman et qui ont, elles aussi, une saveur particulière.

« Sans doute, en général, les différences sont-elles grandes car chaque peuple a gardé son originalité; mais les ressemblances démontrent l'étroite liaisons multiséculaires.

Et, plus loin, citons encore le passage de la conférence de J. N. Manzatti sur lequel nous con-

Le XI^e Congrès international des Communications à Gênes

L'unification des transports en Europe

Un nouvel organisme au service de l'Europe : l'Institut international des Transports ♦ Interdépendance de la Science et de la Technique ♦ Accélération des trafics ferroviaires et révision des tarifs ♦ Planification routière et système intégré d'autoroutes.

Cette année, le XI^e Congrès international des Communications qui a lieu tous les ans à Gênes sous le patronage spirituel de Christophe Colomb, a été organisé par l'Institut international des Communications créé en décembre dernier à l'initiative de divers organismes génois sous l'impulsion du maire de la ville, M. Vittorio Pertusio.

On sait que ce Congrès a pour but d'examiner périodiquement le panorama des communications tel qu'il se présente dans son évolution et son devenir pour l'a-

mélioration des relations entre tous les peuples de la Terre.

Ces réunions annuelles du 7 au 12 octobre, permettent aux hautes personnalités des milieux politiques, culturels, commerciaux, industriels, de l'économie et de la technique, d'opérer un échange de vues d'autant plus fructueux qu'il se réalise en plein esprit de collaboration et de coordination: On comprendra d'autant mieux leur importance si l'on pense qu'elles englobent toutes les communications terrestres et extra-terrestres: routières, ferroviaires, maritimes, aérospatiales, télécommunications.

L'inauguration a eu lieu le 7 octobre dernier au Palais des Congrès de Gênes, nouvel édifice de la Foire internationale de la ville. Le gouvernement italien était représenté par H. Lucifredi, ministre des transports, qui a souli-

des buts et des tâches de ce nouvel organisme qui acquiert une importance particulière pour l'étude de problèmes qui intéressent au plus haut point la vie sociale, l'économie et la culture d'une trentaine d'Etats.

Après une courte allocution de bienvenue du maire de Gênes, M. Vittorio Pertusio, à la ténacité de qui sont dues les initiatives dont sont sorties des réunions internationales et après un résumé des résultats du précédent Congrès, fait par le professeur Berlingeri, vice-président du Congrès, a pris la parole le représentant de la Communauté Economique Européenne, professeur Lambert Schrauss, qui a souligné l'importance du complexe problème des communications, en premier lieu entre les Six Etats de la Communauté et en second lieu entre eux et le reste du monde.

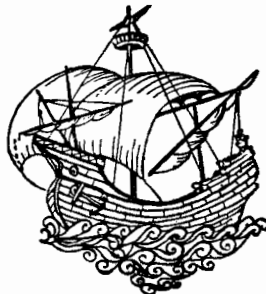
La politique des communications en général et celle des transports en particulier acquiert, dans l'unification européenne, a-t-il dit, un poids de plus en plus grand, non seulement pour les échanges matériels, mais aussi et surtout pour l'unification spirituelle tant désirée. L'orateur a ensuite examiné les divers aspects de l'unification des transports et des autres systèmes et moyens de communication, en illustrant les diverses phases des programmes à réaliser en premier lieu pour les transports routiers et ferroviaires, puis pour les communications maritimes et aériennes.

Enfin, le professeur Giuseppe Gabrielli, de l'Institut Polytech-

(suite de la p. 14)

cluerons ce trop braf compte-rendu, le manque d'espace nous ayant obligés à ne citer que quelques fragments de cette intéressante causerie:

« La musique, nous parlons de « la bonne musique, est peut-être « l'art le moins dangereux - beau- « coup moins que l'art parlé : « qu'il s'agisse de littérature ou « de théâtre - ou que l'art vi- « suel - qu'il s'agisse de peintu- « re, de photographie, de film. « Nous n'avons pas encore en- « tendu parler des « victimes de « la musique ». Et même, une « certaine musique d'avant-garde « est sans nul doute moins dan- « gereuse qu'une bombe atomi- « que. Si nos amis les Russes, « qui ont donné à l'humanité « presque un quart de la gran- « de musique, nous envoyaient, « au lieu de menaces et de ri- « sque, de la bonne musique, « nous leur en serions sincère- « ment reconnaissants ».



gné dans son allocution, que les travaux du Congrès évoluent dans le sens d'une collaboration de plus en plus étroite entre la science pure et la recherche appliquée. Le professeur Casiraghi, vice président de l'Institut international des Communications, a tracé les grandes lignes de la structure,

Un Rapport de M. H. Mendrik Vos au Conseil de l'Europe

Les relations économiques européennes et le "Partneship"

Une mise au point nécessaire à propos de la Communauté Economique Européenne quelque peu handicapée par la rupture des négociations de Bruxelles ● Encore des désaccords entre les Etats-Unis et la C.E.E. ● Il faut trouver la formule permettant d'organiser des contacts au niveau des hauts fonctionnaires entre la C.E.E. et l'A.E.L.E.

Chapitre I. M. Vos souligne certains développements intervenus dans la C.E.E. depuis la dernière session de l'Assemblée. Comme résultat positif, il faut souligner la signature d'un accord d'association entre la C.E.E. et la Turquie, la décision d'accélérer le rythme des réductions tarifaires entre la C.E.E. et la Grèce, la signature d'une convention d'association avec les Etats africains et Madagascar, l'approbation d'un accord avec le Royaume-Uni supprimant les droits de douane sur le thé et les bois tropicaux durs, la nouvelle réduction des droits intérieurs de la Communauté et le deuxième rapprochement vers le tarif extérieur commun qui vient d'être atteint le 1er Juillet 1963.

(suite de la p. 15)

nique de Turin, a donné lecture de son rapport sur la coopération des sciences et des techniques dans le domaine des communications. Il a mis l'accent sur l'importance du progrès technico-scientifique en tant que cycle créatif et souligné la nécessité d'extirper un lieu commun erroné mais trop répandu et qui affirme qu'il existe une nette indépendance entre science et technique. Les deux recherches, a-t-il dit en conclusion, sont étroitement liées et interdépendantes, puisqu'elles ont des composants et un objectif commun

En ce qui concerne Israël, les Six ne sont pas parvenus à une décision. Quant aux relations avec l'Autriche, on n'a enregistré non plus aucun progrès. Aucun progrès non plus en ce qui concerne la fusion des Exécutifs ou le renforcement des pouvoirs du Parlement européen. Dans le domaine de la politique agricole commune, on enregistre peu d'améliorations. Aucune solution n'a été trouvée au problème de l'importation des volailles américaines. Cette dernière question n'est pas d'un heureux présage pour la négociation Kennedy. M. Vos a déclaré qu'il importait de trouver le plus tôt possible une solution à ces problèmes. Si l'on n'en trouve pas, le Gouvernement américain, mécontent, ap-

aux fins de la programmation économique.

Ont été ensuite examinés les communications terrestres sur rail et sur routes; transport des marchandises dans la Communauté Européenne, nécessité d'une révision des tarifs ferroviaires en France et étude d'une économie concurrentielle, étude d'une possible accélération du trafic ferroviaire et amélioration de sa ponctualité, structure et planification routière, problème de la traversée des agglomérations, nécessité d'un système intégré d'autoroutes et enfin méthodes modernes à suivre pour les projets de ponts routiers.

pliquera certainement des mesures de rétorsion.

En conclusion, il est clair que depuis la rupture des négociations de Bruxelles, la Communauté est loin d'avoir accompli des progrès impressionnants vers une intégration interne plus étroite. Sans doute les relations de la C.E.E. avec d'autres pays sont un peu plus satisfaisantes, mais, dans l'ensemble, la période considérée n'offre pas un tableau encourageant. Le coup d'arrêt subi par la Communauté se fait encore sentir.

Chapitre II. L'événement le plus important survenu depuis la dernière session dans le domaine de l'intégration européenne est la décision prise d'un commun accord par le Royaume-Uni et les Six de tenir des réunions trimestrielles dans le cadre de l'U.E.O. en vue de faire le point de la situation politique et économique en Europe. Cependant, cela ne résout pas la question des relations entre les Six et les autres Etats candidats comme le Danemark, l'Irlande, la Norvège et les trois neutres. Selon M. Vos, la meilleure solution serait de trouver une formule permettant d'organiser les contacts nécessaires au sein du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Il serait souhaitable aussi d'établir des contacts réguliers et permanents au niveau des Hauts Fonctionnaires entre la C.E.E. et l'A.E.L.E.

Chapitre III. M. Vos se félicite des décisions prises par le Conseil de l'A.E.L.E. concernant l'accord pour abolir les droits de douane sur les produits industriels avant le 31 décembre 1966. Concluant cette première

L'EUROPE A ATHENES

ART BYZANTIN - ART EUROPEEN

Le 1er avril 1964 s'ouvrira au Zappeion Mégaron à Athènes la neuvième Exposition Européenne. Cette exposition est la neuvième organisée par un gouvernement sous les auspices du Conseil de l'Europe. En effet, depuis 1954, les Expositions Européennes ont eu lieu de Bruxelles à Vienne en passant par Amsterdam, Rome, Munich, Londres, Paris et Barcelone. Elles eurent pour thème l'humanisme, le maniérisme, le XVIIe siècle, le rococo, le romantisme, les sources du XXe siècle, l'art roman et l'art de 1400. Le thème choisi par la Grèce est « Art byzantin-art européen ».

Le titre même de cette exposition révèle tout un programme.

Il s'agit en effet de la fusion de deux mondes: l'Orient et l'Occident et l'art byzantin symbolise à merveille cette interpénétration de deux civilisations, cette rencontre dans cette petite cité: Byzance, qui devint capitale de l'empire romain par la seule volonté de Constantin d'abord, de Justinien ensuite. De Constantinople, l'art byzantin influença l'art occidental, comme il reçut de ce dernier un apport européen.

En réalité, l'art byzantin doit être considéré comme l'héritier de la tradition hellénistique et le porte-parole vivant des principes humanistes sur lesquels est fondée la civilisation européenne

d'où l'importance qui sera spécialement accordée à Constantinople, dont les oeuvres d'art résumant toutes les caractéristiques de l'art byzantin dans sa plus haute expansion artistique.

Une place doit être réservée tant aux oeuvres de l'Europe occidentale qui ont subi de fortes influences byzantines, qu'aux oeuvres byzantines — de date postérieure — qui portent les traces de l'influence occidentale.

Ceci explique la raison pour laquelle les objets présentés à Athènes du 1er avril au 15 juin 1964 appartiennent, en grande partie, à la période allant du IXe au XVIe siècle, sans pour cela exclure des oeuvres de va-

(suite de la p. 16)

partie du rapport sur l'intégration européenne, M. Vos fait remarquer qu'on a toujours tendance à surestimer l'importance des relations commerciales entre les Etats-Unis et la C.E.E. aux dépens de ces mêmes relations entre la C.E.E. et l'A. E. L. E. Il rappelle que les échanges entre la C.E.E. et l'A.E.L.E. atteignent le triple des exportations vers les Etats-Unis. Les problèmes posés par des échanges atlantiques ne doivent pas éclipser le problème urgent et pressant du commerce intra-européen.

Chapitre IV. Si les progrès sont lents dans les travaux préparatoires en vue de la négociation Kennedy qui devait ouvrir la voie au « Partnership » économique, c'est certainement dû aux mêmes raisons qui ont fait échouer les négociations de Bruxelles, par exemple la répugnance de certains à accepter l'influence « an-

glo-saxonne » dans la C.E.E. En ce qui concerne la cause du « Partnership », il faut si l'on souhaite la réussite de la négociation Kennedy au GATT, affronter avec réalisme les méthodes employées dans la campagne contre les tenants de ce « Partnership ».

Chapitre V. Ce chapitre résume les résultats des conversations préparatoires engagées en mai 1963 en faveur des négociations Kennedy. Il faut noter, selon M. Vos, que d'importants désaccords subsistent entre les Etats-Unis et la C.E.E.

Chapitre VI. L'Assemblée ne peut pas ne pas analyser les délimitations de la réunion ministérielle du GATT sur les « Mesures à prendre en vue de l'expansion du commerce des pays en voie de développement, considérée comme un moyen de favoriser leur développement économique ». M. Vos souligne les atti-

tudes différentes des Six et des Pays non-Six industrialisés en ce qui concerne le programme d'action pour lequel les pays industrialisés autres que les Six font des réserves.

Chapitre VII. M. Vos, parlant de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et l'avenir du GATT, croit que le GATT devrait considérer la révision de sa Charte compte tenu des problèmes des pays en voie de développement. Il faut éviter à tout prix de créer une relation de concurrence entre le GATT et la Conférence des Nations Unies, et il faut qu'une réunion du GATT n'intervienne pas avant l'aboutissement normal. Il serait bon que les pays membres du Conseil de l'Europe se consultent au préalable en Comité des Ministres en vue de présenter un front commun à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

leur de l'Art de Constantinople des siècles précédents.

Les oeuvres exposées se divisent en trois catégories: 1) Peinture (miniatures, icônes, mosaïques, fresques); 2) Sculpture (pierres, ivoires et bois) et 3) Arts Mineurs (bijoux, émaux, orfèvrerie, céramique, etoffes, numismatique et sceaux).

Les Pays membres du Conseil de l'Europe participeront à l'Exposition ainsi que, pour la première fois, le Saint-Siège, nouveau membre de la Convention Culturelle Européenne et dont les collections vaticanes sont célèbres. Parmi les pays non membres, il faut citer les Etats-Unis d'Amérique qui ont offert leur collaboration avec enthousiasme. On espère, de plus, avoir la participation des Musées d'U.R.S.S. et de Yougoslavie, ainsi que d'autres pays qui possèdent d'importantes collections byzantines.

Les listes définitives des objets à exposer étaient prêtes le 1er octobre 1963. Mais il est déjà confirmé que les oeuvres suivantes seront exposées: des manuscrits enluminés de la Bibliothèque Nationale de Paris parmi lesquels les Evangiles (Gr 64 et 54) et les Homélies de Grégoire de Naziance (Gr 550). Les célèbres émaux de la Bibliothèque Marcienne de Venise ainsi que des miniatures, des icônes et des fresques de l'Italie du Sud. Une partie des trésors du Vatican. Des étoffes et des ivoires l'Allemagne parmi lesquels la Crucifixion de Berlin et les reliures d'Evangiles de Munich. Des ivoires du Victoria and Albert Museum. Des manuscrits d'Oxford et, peut-être, une importante collection du British Museum qui, d'habitude, ne fait pas de prêts aux expositions. D'autres oeuvres connues de Hollande, d'Espagne et d'autres pays d'Europe. et finalement, les chefs-d'oeuvre d'Art Byzantin des Musées et des collections privées d'Amérique (Metropolitan Museum, Dumbarton Oaks Collection, Walters Art Gallery, etc.).

En ce qui concerne la Grèce, une importante contribution est prévue, comprenant des oeuvres pratiquement inconnues, de différentes régions périphériques du

Première

“Rencontre Européenne”

Venus de dix pays européens, des professeurs d'enseignement supérieur et des hommes de sciences, des personnes actives dans des organisations catholiques ou engagées dans un travail européen, se sont retrouvés à Fribourg, Suisse, du 3 au 6 septembre 1963, pour dialoguer sur « les échanges culturels dans la nouvelle Europe ».

De remarquables exposés du Prof. Zangerle (Innsbruck), du Prof. Ferrari-Toniolo (Rome), du Prof. Fogarty (Cardiff) et du R.P. Louis Chevallier (Paris) mirent en lumière, les uns, les aspects éducatifs et généraux, les autres les aspects sociologiques et philosophiques de la vie culturelle en Europe, en faisant ressortir les traits communs et en montrant les points sur lesquels l'échange devrait être intensifié entre chrétiens mais aussi avec des hommes d'autres convictions. M. George F. Connel, de la direction culturelle du Conseil de l'Europe, apporta, pour sa part, une information précise sur la coopération intergouvernementale dans le domaine culturel. La discussion en groupes de travail permit de mettre en pratique, dans un climat de grande liberté, la notion d'échange qui figurait au titre de la rencontre. Le professeur Bornewasser (Nimègue), s'était vu confier la tâche difficile de donner un rapport de synthèse; il s'en acquitta de la manière la plus experte et non sans quelque humour.

Au soir de la deuxième journée, le Prof. Albrechts (Pays-Bas), Président du Comité d'initiative qui était à l'origine de la réunion de Fribourg, indiqua dans quel esprit ce comité avait conçu la rencontre et envisagé d'en organiser périodiquement d'autres du même type.

pays et des objets uniques provenant des centres monastiques tels que le Mont Athos, les Méteores et Patmos.

Pour la première fois, seront exposés des groupes d'oeuvres qui sont, en fait, réparties entre plusieurs Musées différents, comme, par exemple, le premier et le deuxième trésor d'objets en argent provenant de Chypre qui sont dispersés entre le British Museum, le Metropolitan Museum et Chypre.

* * *

Il convient de rappeler que le but de ces expositions d'art, lancées en 1954 par le Comité d'experts culturels du Conseil de l'Europe est de rendre les Européens conscients de la valeur de leur patrimoine culturel commun et de son épanouissement. En dix ans, elles ont conquis l'enthousiasme de millions d'Européens

qui les considèrent comme des événements artistiques d'importance mondiale tant en raison du choix des objets exposés que de leur parfaite présentation.

Bien sûr peut-on objecter que ces expositions sont localisées et de courte durée. C'est pourquoi dans le but de prolonger leur action, des catalogues sont publiés pour chacune d'entre elles, rédigés par les plus éminents spécialistes de l'époque analysée. Des séries de diapositives, des albums, voire des livres de poche sont également publiés.

Enfin, à l'initiative du Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe, des expositions de reproductions de oeuvres présentées sont organisées qui en constituent une véritable synthèse. Ces expositions itinérantes ont commencé à voyager à travers toute Europe.

Inauguration du Centre Expérimental de Jeunesse d'Obernai

C'est le premier octobre qu'a été inauguré le Centre expérimental de Jeunesse d'Obernai.

Au Centre ont pris successivement la parole:

M. Ludovico Benvenuti, Secrétaire d'Etat Général du Conseil de l'Europe.

M. M. Herzog, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

M. Emile Schaus, Ministre de l'éducation du Grand-Duché de Luxembourg, représentant M. Eugène Schaus, Ministre des Affaires étrangères du même pays, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le Centre expérimental de Jeunesse d'Obernai est destiné à la formation de moniteurs de jeunesse. Le premier stage ouvert le 1er octobre a duré jusqu'au 11 octobre. Il était réservé aux organisateurs de rencontres internationales spécialisées.

Au cours du stage, M. Pflimlin, Président de l'Assemblée Consultative, a analysé devant les participants venus des 17 pays membres du Conseil de l'Europe les perspectives d'unification européenne.

Ce premier stage a pour but de familiariser les participations avec les moyens d'organiser des réunions internationales de jeunes, notamment en leur offrant une démonstration d'une méthode connue jusqu'à présent sous le nom de «Connaissance d'une région».

Le 21 octobre s'est ouvert le deuxième stage du Centre. C'est un stage pédagogique à l'intention de centres culturels pour les jeunes sur la construction de l'Europe. Il a duré du 21 au 29 octobre.

Il a pour but d'inculquer aux animateurs de soirées culturelles, de maisons de jeunes et de groupes de jeunes en général, des problèmes européens, et d'améliorer leurs relations avec ces groupes.

Enfin, du 12 au 21 novembre, a eu lieu au Centre un stage d'étude pour dirigeants de jeunesse

européens sur la Charte sociale du Conseil de l'Europe et ses problèmes connexes.

Ce stage était organisé pour répondre aux besoins des O.N.G. de jeunesse et donner une formation sociale à leurs animateurs.

Le but recherché par le Centre, est de créer un Centre permanente qui réponde au besoin, ressenti par les organisations nationales et internationales de jeunesse, d'une institution assurant une formation plus poussée que celle qu'elles peuvent offrir elles-mêmes. Le Conseil de l'Europe, en coopération avec les gouvernements membres et les organisations non gouvernementales de jeunesse, a décidé de faire un premier pas modeste dans cette voie en créant ce Centre expérimental qui, s'il donne des résultats satisfaisants devrait mener à la mise sur pied d'une institution permanente. L'expérience acquise au cours de la période d'essai permettra, espère-t-on, de déterminer la forme que ce Centre permanent pourrait le plus utilement revêtir.

Le programme des stages de cette année a été mis au point de concert avec les organisations non gouvernementales de jeunesse. Celles-ci sont appelées à jouer un grand rôle dans le développement du Centre puisque leurs déléguées siègent à son Con-

seil d'administration, au côté des représentants gouvernementaux.

Le programme pour 1964, qui est actuellement à l'étude, sera consacré essentiellement à des stages sur les problèmes européens. Des stages spéciaux seront organisés à l'intention des cadres de jeunesse des pays en voie de développement tels que la Grèce, la Turquie et Chypre; ils auront pour objet de donner à ces cadres une formation de base plus poussée pour les aider à créer des organisations de jeunesse et à renforcer l'action en faveur de la jeunesse partout où le besoin s'en fait le plus sentir.

Le Centre compte aussi organiser ultérieurement des stages à l'intention des jeunes Européennes qui désirent partir comme volontaires dans les pays en voie de développement situés hors d'Europe.

Le directeur du Centre est M. Ragnar Sem (Norvège) qui, de 1962 à 1969, fut Secrétaire de la Campagne européenne de la jeunesse en Norvège.

— en juin 1959 fut délégué pour la Norvège au Congrès Atlantique à Londres,

— de 1969 à 1961 fut Secrétaire général adjoint de l'Association du Pacte Atlantique,

— et de 1961 à 1962, fut délégué de la Croix-Rouge au Congo ex-belge.

bulletin européen

Fondateur **CONSTANTIN DRAGAN** Directeur responsable: **GIORGIO DEL VECCHIO**
 Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME
 Tél. 671.260

ABONNEMENTS

Italie Lires 2000	Etranger Dollars 3,—
ABONNEMENT D'HONNEUR - 5000	ABONNEMENT D'HONNEUR.. 10,—

c/c postale Roma N. 1/16299

Edité par: *Europa S.d.r.l. et*
Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ant collaboré...

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Sénateur Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Peter RATAZZI, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARRNER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.